

Se déplacer

LE PAM 75

Disponible 7 j/7, de 6 h à minuit, le service PAM 75 est un **dispositif de transports spécialisés** qui permet aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite



de se déplacer. Le PAM 75 est le fruit d'un partenariat entre Île-de-France Mobilités, la Région Île-de-France et la Ville de Paris.

→ www.pam-info.fr

LE PASS PARIS SENIORS

Nouveau nom du « Navigo Émeraude Améthyste », le Pass Paris Seniors offre aux Parisien·ne·s âgé·e·s de 65 ans et plus (ou de plus de 60 ans reconnu·e·s inaptes au travail) la possibilité de **se déplacer gratuitement** sur l'ensemble du réseau de transport public en Île-de-France. Cette aide est soumise à conditions de ressources, de domicile et de régularité du séjour.



La carte **Les Plus Pass Paris Seniors**, associée au Pass Paris Seniors, permet d'obtenir la gratuité d'accès dans certains établissements gérés par la Ville de Paris : parcs et jardins, piscines, établissements sportifs de plein air...

POUR EN SAVOIR PLUS

Renseignez-vous auprès du **CASVP** de votre arrondissement

→ [Voir le carnet d'adresses page 69.](#)

www.paris.fr → [Services et infos pratiques](#) → [Aides et démarches](#) → [Aides, allocations et subventions](#) → [Aides aux transports](#)